

COMMUNIQUE

La Coalition Centrafricaine pour la Cour pénale internationale (la CCCPI) célébrera le samedi 17 Juillet la **JOURNEE DE LA JUSTICE INTERNATIONALE**.

La Coalition Centrafricaine pour la Cour pénale internationale organisera à cette occasion une conférence au centre Jean XXIII, le samedi 17 Juillet de 9h00 à 12h00.

Cette conférence – ouverte à tous - sera menée en partenariat avec la section de l'information du Bureau extérieur de la Cour pénale internationale à Bangui.

Cette rencontre sera l'occasion de présenter la Cour pénale internationale et le chemin qu'elle a parcouru depuis sa création le 17 Juillet 1998, ainsi que les procédures judiciaires dans l'affaire *Le Procureur c. Jean-Pierre Bemba Gombo*. La conférence sera suivie de débats.

La Coalition Centrafricaine pour la Cour pénale internationale (la CCCPI) compte dix ONG membres: l' Association des Femmes Juristes de Centrafrique (AFJC), l' Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture et la Peine de Mort (ACAT-RCA), la Commission Episcopale Justice et Paix (CEJP), le Comité Interafricain pour la lutte contre les pratiques traditionnelles néfastes et les violences à l'égard des Femmes et des Enfants (CIAF Centrafrique), la Ligue Centrafricaine des Droits de l'Homme (LCDH), l'Association Lead Centrafrique, le Mouvement de Défense des Droits de l'Homme et d'Action Humanitaire (MDDH), l' Observatoire Centrafricain des Droits de l'Homme (OCDH), l' Union des Journalistes Centrafricains (UJCA), le Réseau Dynamique de Centrafrique.

Fait à Bangui, le 14 Juillet 2010

Pour la Coalition centrafricaine pour la Cour pénale internationale

Me Marie-Edith Douzima Lawson